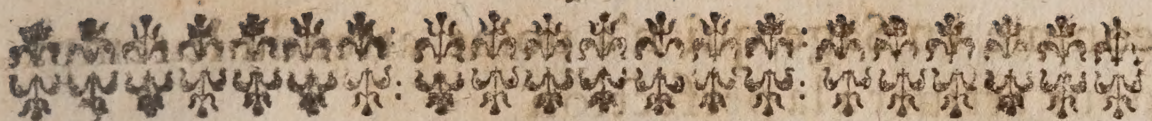
APOLOGIE
PARTICVLIERE
DE MONSEIGNEVR
LE PRINCE
DE
CONTY:

Pour la iustification entiere de sa conduite, presentée à Messieurs du Parlement.



APOLOGIE PARTICVLIERE de Monseigneur le Prince de Conty. Pour la iustification entiere de sa conduite, presentée à Meßieurs du Parlement.

SI l'artifice est necessaire à la calomnie pour le deguisement de ses impostures; elle ne doit pas auoir moins d'efronterie, pour ne se rebuter point; lors que la verité, luy donne le dementir; & que ses attentats à la foy publique, viennent à estre decouuerts, par l'euidence du contraire qu'elle veut destruire. Ce discoureur que ie n'espargnay dernierement dans l'Apologie de Mr le Prince que pour ne l'effarer pas, dans le dessein que i'auois de luy faire agreer les charmes de la verité; bien loin de rappeller son esprit de cét égarement, où sa passion l'auoit emporté, pour le faire extrauaguer contre Mr le Prince; est tombé, comme on dit, *de fiévre en chaud mal*, & laissant empirer sa frenesie par le mépris qu'il a fait de profiter des connoissances que ie luy donnois, il a imité le Cerbere en vomissant contre la lumiere, c'est à dire, contre la conduite irreprochable de Monseigneur le Prince de Conty, que les plus rudes Censeurs n'ont iamais regardé, que

comme vn Sage qui n'a point attendu le temps pour arriuer à la perfection.

Il est vray que i'auois bien de la peine à conceuoir que ce *premier Discoureur* se fut encor publié iusqu'à ce point-là. Mais quelques-vns de mes amis s'estant rencontrez auec moy à la lecture de sa Lettre, me firent aduoüer, apres vn exact paralele de toutes ses dictions, & de ses façons de parler toutes embroüillées, que c'estoit de vray cét eloquent Apologiste de Mr le Coadjuteut, qui s'étoit aduisé de composer vn Poëme, que son stile le trahissoit ouuertement, & qu'il estoit trop facile reconnoistre, comme on dit, *ex vngue Leonem* ou bien plustost, *ex vngula Asinum*.

Ie ne peux resister à toutes leurs conuictions, & l'euidence qu'ils me donnerent que c'estoit mon *premier Discoureur*, qui vouloit encor exercer la patience des Peuples par la lecture d'vne fausse Lettre, me fit promptement resoudre à la Response, moins en intention de perdre mes paroles à le mal traiter, qu'à dessein de des-abuser les foibles, que son imposture, quelque peu deserte qu'elle soit, pourroit neantmoins auoir pre-occupé de quelque mauuaise creance.

Ce libelle se fait d'abord reconnoistre par le titre de *Lettre de Monsieur le Prince de Conty écrite au Roy sur son voyage de Berry*. Voila vne entrée qui est bien charmante. Voila vn dehors qui fait cõceuoir vne haute idée d'vn beau dedans: & n'est-il pas vray qu'il

qu'il n'a point esté de lecteur qui n'ait esperé quelque chose de bien esclatant, lors qu'il a veu que M. le Prince de Conty, c'est à dire vn Prince du Sang & des bons esprits de ce siecle, escriuoit à son Souuerain, dans des conionctures d'Estat, qui sembloit l'obliger à nous faire part de quelque excellente Politique. Mais lors qu'on a veu que ce Prince ne parloit dans cette lettre, que par l'organe d'vn imposteur decrié; & que l'iniuste passion d'authoriser vne calomnie, auoit obligé son autheur de la mettre dans la bouche d'vn irreprochable: Les moins sçauants se sont d'abord resouuenus de cét Asne Comique de Sophocle, lequel s'estant lassé de braire par l'importunité qu'il causoit à tous ses auditeurs, voulut en delasser les orreilles, en empruntant le rugissement d'vn Lion, sous la figure duquel il se deguisa, pour tascher en quelque façon de se rendre meconnoissable.

Le discours libre & veritable que nostre imposteur fit paroistre il y a quelques iours, despleu si generallement à tous les sensés, que le mespris auec lequel il en fut receu, luy fist perdre le courage de continuer. C'est pourquoy ie me doute bien qu'il se resolut de diuertir l'idée qu'on auoit de son insufisance, en empruntant vn faux masque, sous l'apparence duquel il peut du moins desormais amuser les simples; & de mettre ses paroles dans la bouche d'vn Prince aussi sçauant qu'irreprochable, pour donner

quelque meilleure grace, à la rudeſſe de ſes expreſſions; & meriter quelque creance à l'impudence de ſes impoſtures: Mais il n'a reuſſi que comme cét Aſne Comique de Sophocle: il a rendu ſes defauts dautant plus remarquables, que moins il a ſouſtenu l'idée qu'il faiſoit conceuoir de ce qu'il vouloit dire par l'apparence qu'il en auoit donné; & comme ſes auditeurs l'ont entendu braire plus importunement que iamais, lors meſme qu'ils entendoient quelque beau rugiſſement, ils en ont eſté beaucoup plus rebutés, que ſi ce ſecond perſonnage de Sophocle eut paru ſous ſon premier viſage.

Mais ne le traitons plus d'Allegorique: Examinons attentiuement cette belle lettre, qu'il fait eſcrire au Roy, par M. le Prince de Conty, & dont il s'eſt ingeré d'eſtre le ſecretaire ſans aucune commiſſion: Des l'entrée faiſant parler ce Prince, il luy fait teſmoigner *les reſſentiments qu'il a de voir que les mauuais conſeils des ennemys de ſa maiſon & de l'Eſtat, ont eu le pouuoir de faire abandonner au Roy ſa ville de Paris, où ſa Preſence eſt ſi neceſſaire, pour donner les ordres à la conſeruation des conqueſtes faites ſur les Eſpagnols, &c.* Quel eſt le ſens de ces belles paroles, *Monſieur le Secretaire*, n'eſt ce pas que ſous l'apparence d'vn iuſte reſſentiment de ce Prince, qui ſe voit, dites vous *pouſſé violemment*, quel terme, *hors d'vne Prouince dans laquelle il ne cherche qu'vne ſeureté*, vous pretendez taxer la conduite du Conſeil du Roy,

en ce que pendant que les ennemys de l'Estat se preualent de son absence, pour reconquerir à loisir les places & les Prouinces qui nous auoient cousté tant de sueurs & de fatigues : il fait marcher ses troupes contre les Princes, qui en auoient esté les Conquerants, & qui se sont retirez de la Cour *sans autre dessein que trouuer le repos & d'euiter de tomber entre les mains de leurs ennemys partyzans du C. M.* Si ce sont vos pretensions comme la verite de ce que vous dites nous le fait presumer, puis que le bruit court depuis peu que les ennemys ont assiegé Barcelonne, dans la Catalogne ; & que les Frontieres de Champagne & de Picardie, sont les plus ordinaires sujets des triomphes d'Espagne, pendant qu'elle voit que nous sommes sur le point de nous soulevuer les vns contre les autres ; vous n'offencés pas beaucoup M. le Prince de Conty, que vous pretendez neantmoins exposer ; & vous donnez suiet au party Mazarin que vous espousez auec tant de passion, de uous desauoüer, comme estant vn imprudent factionaire, puisque vous dites à son desauantage, ce qu'vne honte heroïque de faire rire du Conseil & de la Conduite du Roy, feroit encore celer à Monsieur le Prince de Conty, quelque iniustement poursuiuy qu'il soit par les auis de ceux de vostre cabale.

Cette imprudence neantmoins seroit encor en quelque façon suportable, si celle qui suit dans la seconde page ne nous faisoit encore paroistre

moins auizé, pour la querelle de voſtre party, lors que pourſuiuant à faire parler M. le Prince de Conty, vous luy faites dire *qu'il eſt auerty de bonne part que le Conſeil de le pourſuiure a eſté donné à ſa Maieſté par M. de Chaſteau neuf, lequel s'eſtant donné vn titre aboly par les Parlemens, & vn employ d'vne authorité ſouueraine, & ayant eſté reconnu propre à ſeruir les paßions des Mazarins, à propoſé le voyage de Berry.*

Ne voila pas vn beau ſujet de rire, & d'inuectiuer à meſme temps contre *ce beau Secretaire*, puis que dans la profeſſion qu'il fait d'eſtre le plus paſſioné partizan qui ſoit dans la cabale de Monſieur le Coadjuteur, il a neantmoins l'imprudence de bleſſer mortellement la reputation de ce Prelat & de Madame de Chevreuſe ſa Coadjutrice dans le meſme monopole, en ce qu'il dit que M. de Chaſteau-neuf reconnu de ces deux pour la plus forte teſte de leur Conſeil, *eſt auec cela reconnu par les Mazarins pour eſtre fort propre à ſeruir leurs paſsions, & pour eſtre*, comme il dit plus bas, *vn homme infidelle & de mauuaiſe foy.* Que diroient donc les plus grands ennemis de Meſſieurs de Chaſteau-neuf & le Coadjuteur & de Madame de Chevreuſe ? pouroient-ils adiouſter quelque choſe à ce ſentiment, pour faire voir l'iniuſtice qu'ils pretendent dans l'eſtabliſſement du Conſeil du Roy; & ceux qui ſçauront qu'vn de leurs plus paſſionnés zelateurs à parler en ces termes, pourront-ils blaſmer le meſcontentement de Monſieur le Prince?

qu'il n'a point esté de lecteur qui n'ait esperé quelque chose de bien esclatant, lors qu'il a veu que M. le Prince de Conty, c'est à dire vn Prince du Sang & des bons esprits de ce siecle, escriuoit à son Souuerain, dans des conionctures d'Estat, qui sembloit l'obliger à nous faire part de quelque excellente Politique. Mais lors qu'on a veu que ce Prince ne parloit dans cette lettre, que par l'organe d'vn imposteur decrié; & que l'iniuste passion d'authoriser vne calomnie, auoit obligé son autheur de la mettre dans la bouche d'vn irreprochable: Les moins sçauants se sont d'abord resouuenus de cét Asne Comique de Sophocle, lequel s'estant lassé de braire par l'importunité qu'il causoit à tous ses auditeurs, voulut en delasser les orreilles, en empruntant le rugissement d'vn Lion, sous la figure duquel il se deguisa, pour tascher en quelque façon de se rendre meconnoissable.

Le discours libre & veritable que nostre imposteur fit paroistre il y a quelques iours, despleut si generalement à tous les sensés, que le mespris auec lequel il en fut receu, luy fist perdre le courage de continuer. C'est pourquoy ie me doute bien qu'il se resolut de diuertir l'idée qu'on auoit de son insufisance, en empruntant vn faux masque, sous l'apparence duquel il peut du moins desormais amuser les simples; & de mettre ses paroles dans la bouche d'vn Prince aussi sçauant qu'irreprochable, pour donner

quelque meilleure grace, à la rudesse de ses expressions; & meriter quelque creance à l'impudence de ses impostures: Mais il n'a reussi que comme cét Asne Comique de Sophocle: il a rendu ses defauts dautant plus remarquables, que moins il a sousteuu l'idée qu'il faisoit conceuoir de ce qu'il vouloit dire par l'apparence qu'il en auoit donné; & comme ses auditeurs l'ont entendu braire plus importunement que iamais, lors mesme qu'ils entendoient quelque beau rugissement, ils en ont esté beaucoup plus rebutés, que si ce second personnage de Sophocle eut paru sous son premier visage.

Mais ne le traitons plus d'Allegorique: Examinons attentiuement cette belle lettre, qu'il fait escrire au Roy, par M. le Prince de Conty, & dont il s'est ingeré d'estre le secretaire sans aucune commission: Des l'entrée faisant parler ce Prince, il luy fait tesmoigner *les ressentiments qu'il a de voir que les mauuais conseils des ennemys de sa maison & de l'Estat, ont eu le pouuoir de faire abandonner au Roy sa ville de Paris, où sa Presence est si necessaire, pour donner les ordres à la conseruation des conquestes faites sur les Espagnols, &c.* Quel est le sens de ces belles paroles, *Monsieur le Secretaire*, n'est ce pas que sous l'apparence d'vn iuste ressentiment de ce Prince, qui se voit, dites vous *poussé violemment*, quel terme, *hors d'vne Prouince dans laquelle il ne cherche qu'vne seureté*, vous pretendez taxer la conduite du Conseil du Roy,

en ce que pendant que les ennemys de l'Estat se preualent de son absence, pour reconquerir à loisir les places & les Prouinces qui nous auoient coûté tant de sueurs & de fatiques : il fait marcher ses troupes contre les Princes, qui en auoient esté les Conquerants, & qui se sont retirez de la Cour *sans autre dessein que trouuer le repos & d'euiter de tomber entre les mains de leurs ennemys partyzans du* C. *M.* Si ce sont vos pretensions comme la verite de ce que vous dites nous le fait presumer, puis que le bruit court depuis peu que les ennemys ont assiegé Barcelonne, dans la Catalogne ; & que les Frontieres de Champagne & de Picardie, sont les plus ordinaires sujets des triomphes d'Espagne pendant qu'elle voit que nous sommes sur le point de nous soulleuer les vns contre les autres; vous n'offencés pas beaucoup M. le Prince de Conty, que vous pretendez neantmoins exposer ; & vous donnez suiet au party Mazarin que vous espousez auec tant de passion, de uous desauoüer, comme estant vn imprudent factionaire, puisque vous dites à son desauantage, ce qu'vne honte heroïque de faire rire du Conseil & de la Conduite du Roy, feroit encore celer à Monsieur le Prince de Conty, quelque iniustement poursuiuy qu'il soit par les auis de ceux de vostre cabale.

Cette imprudence neantmoins seroit encor en quelque façon suportable, si celle qui suit dans la seconde page ne nous faisoit encore paroistre

moins auizé, pour la querelle de voſtre party, lors que pourſuiuant à faire parler M. le Prince de Conty, vous luy faites dire *qu'il eſt auerty de bonne part que le Conſeil de le pourſuiure a eſté donné à ſa Maieſté par M. de Chaſteau neuf, lequel s'eſtant donné vn titre aboly par les Parlemens, & vn employ d'vne authorité ſouueraine, & ayant eſté reconnu propre à ſeruir les paßions des Mazarins, à propoſé le voyage de Berry.*

Ne voila pas vn beau ſujet de rire, & d'inuectiuer à meſme temps contre *ce beau Secretaire*, puis que dans la profeſſion qu'il fait d'eſtre le plus paſſioné partizan qui ſoit dans la cabale de Monſieur le Coadjuteur, il a neantmoins l'imprudence de bleſſer mortellement la reputation de ce Prelat & de Madame de Chevreuſe ſa Coadjutrice dans le meſme monopole, en ce qu'il dit que M. de Chaſteau-neuf reconnu de ces deux pour la plus forte teſte de leur Conſeil, *eſt auec cela reconnu par les Mazarins pour eſtre fort propre à ſeruir leurs paſsions, & pour eſtre*, comme il dit plus bas, *vn homme infidelle & de mauuaiſe foy.* Que diroient donc les plus grands ennemis de Meſſieurs de Chaſteau-neuf & le Coadjuteur & de Madame de Chevreuſe? pouroient ils adiouſter quelque choſe à ce ſentiment, pour faire voir l'iniuſtice qu'ils pretendent dans l'eſtabliſſement du Conſeil du Roy; & ceux qui ſçauront qu'vn de leurs plus paſſionnés zelateurs à parler en ces termes, pourront-ils blaſmer le meſcontentement de Monſieur le Prince?

Il n'y a neanmoins pas tant à tire qu'à inuectiuer contre l'imprudence ou bien plustôt l'impudence *de ce Secretaire supposé puis qu'en auançant que Mr de Chasteau-Neuf s'est donné vn titre aboly par les Parlements & vn employ d'vne authorité Souueraine, & disant outre cela qu'il est reconu propre à seruir les passions des Mazarins, & qu'il est infidelle & de mauuaise foy*: il donne vn rude dementy à toutes les Declaratiós de leurs Majestez, puis que malgré les asseurances qu'elles ont donné du bannissement du C. Mazarin, il fait conceuoir vne creance fort raisonable du contraire, lors qu'il dit que celuy qui s'est *donné vn employ d'vne authorité Souueraine par la permission de leurs Maiestés est outre cela receu par les Mazarins, pour estre propre à seruir toutes leurs passions*. Car si celuy qui a vn employ d'vne authorité Souueraine est reconnu par les Mazarins pour estre propre à seruir toutes leurs passions; & s'il est vray côme il n'en fault point douter que toutes les passions des Mazarins ne tendent qu'au restablissement de leur Mazarin; peut-on conclure autre chose de ce procedé si ce n'est, que le bannissement du C. Mazarin n'est qu'apparant; qu'on n'attend que l'occasion de le rapeller, lors qu'il ne faudra point tant de complaisance pour la violance des affaires.

Messieurs les Princes, quelques iustement irrités qu'ils soient, par l'establissement d'vn Conseil establi sans leur participation, seroient neanmoins

encor beaucoup plus reſerués lors qu'ils parleroient de Mr de Chaſteau-Neuf; & ie ſuis aſſuré que leurs ſentimens ne ſeroient pas ſi deſ-aduantageux à la reputation de cét ancien Miniſtre, quelque raiſon qu'ils ayent de s'offencer du choix qu'on a fait de ſa perſonne pour le mettre dans le Miniſtere d'Eſtat; que ceux de ce *beau Secretaire* Partizan de Mr le Coadiuteur, lequel non content de deſcrier Mr de Chaſteau-Neuf comme vn homme de mauuaiſe foy le veut encore faire paſſer dans la creance des peuples comme vn eſclaue honteux de toutes les paſſions des Mazarins.

Examinons vn peu la troiſieſme page de cette iudicieuſe lettre, ou *ce Secretaire imposteur* apres auoir fait proteſter à Mr le Prince de Conty, *que le Roy ſera receu dans toutes les Villes de Berry, auec tous les honneurs qui luy ſont deubs,* veut neãmoins donner à cõnoiſtre que ſi Bourges vient à luy ouurir ſes portes, ce Prince ſera obligé *de la contraindre à tenir ſa parolle par le moyen de la groſſe tour laquelle donnera entrée aux troupes qu'il y commande ; au moins elle ſera diuisée & le haut de la Ville du coſté de la tour retranché contre la Ville baſſe* pour voir que c'eſt vn Calõniateur qui met ſon impoſture dans la bouche d'vn Prince afin de la rendre plus croyable; il ne faut que ſçauoir les ordres que Mr le Prince de Conty a fait donner à cette Ville pour la reception de leurs Majeſtez, qui fut faite Samedy dernier; où les procedés de

leurs Altesses ont paru si contradictoirement oposés à tous les mauuais desseins qui leur sont faussement suposés par leurs ennemys; qu'apres ce grand coup de leur complaisance ordinaire pour toutes les inclinations de leurs Maiestés, il ne faut point douter que les peuples ne soient entierement conuaincus de la sincerité de leurs intétions; & qu'ils ne se resoluent tous vnanimement d'espouser leur querelle pour asseurer le bannissement du Cardinal Mazarin.

Mais *ce Secretaire* me paroist autant importun qu'impertinent, lors qu'apres auoir exageré la force du Chasteau de Monrond, & le concours de deux mil Gentils-hommes du Bourbonois & du Berry, & de quatre mil hommes de pied qu'il dit s'estre rendus auprez de Mr le Prince de Conty, il fait prier sa Maiesté par ce mesme Prince *de ne point auancer plus auant dans la Prouince, de peur d'engager mal à propos la reputation de ses armes pour quelque funeste entreprise.* Ie remarque icy plusieurs impertinences; il se contredit en premier lieu, lors qu'apres auoir fait protester dans la page precedente, à Mr le Prince de Conty *qu'en l'absence de Mr le Prince son frere il a donné les ordres dans toutes les Villes du Berry pour y faire receuoir sa Maiesté auec tous les honneurs qui luy sont deubs:* il fait neanmoins puis apres que le mesme Prince conseille à sa Maiesté de *n'auancer point plus auant dans la Prouince de peur d'engager mal à propos la reputation de*

ses armes par quelque funeste entreprise, car de grace doit on craindre qu'en auançant le Roy puisse engager mal à propos la reputation de ses armes s'il est vray, comme il le confesse, que les ordres de sa reception soient donnés dans toutes les Villes du Berry; & s'il est vray que le Roy n'a point de dessein d'entreprendre que contre ceux qui luy resisteront, qu'elle peur peut on auoir qu'il s'engage mal à propos, puis qu'on n'attend que le bon- heur de le reconoistre.

Vne seconde impertinence qui choquera tout homme de sens dans les parolles de ce Secretaire, c'est qu'apres auoir fait conceuoir vne tres auantageuse idée des loüables dispositions de Mr le Prince de Conty pour la reception de sa Maiesté, il donne tacitement à connoistre que S. M. a quelque autre mauuais dessein, par *cette entreprise funeste dans laquelle il supose, qu'en s'auançant plus auant dans la Prouince sa Maiesté engagera mal à propos la reputation de ses armes* car dans l'intention de ce Secretaire il faut necessairement ou que le Roy ait quelque mauuais dessein, ou Mr le Prince de Conty: il iustifie ce dernier, lors qu'il dit *qu'en l'absence de son frere il a donné ses ordres dans toutes les Villes de Berry, pour la reception de sa Majesté*, il reste donc à conclure qu'il blasme le Roy, puis que n'estant point d'aparence qu'on doiue luy resister, il luy fait neantmoins auoir le dessein de quelque funeste entreprise,

ie

Ie pourrois encore remarquer beaucoup d'autres impertinences en ses paroles, si le dessein de m'attacher plus exactement à la penultiesme page, ne m'obligeoit d'en laisser le iugement à la prudence du Lecteur. C'est icy que commençant dans sa premiere Section, Il fait dire à Monsieur le Prince de Conty, *qu'il est facile à sa Majesté de preuenir tous les mal-heurs que la guerre peut apporter & que les moyens n'en sont autres que le restablissement de M. le Chancelier, & de Monsieur le President de Maison*) O l'Excellent Politique! Quoy donc toutes les causes de nos desordres ne sont autres que les mescontentemens de ces deux particuliers? Et toute la France n'est en branle, que parce qu'on a rauy les Sceaux à Monsieur Seguier; & la surintendance des finances de l'Estat à Monsieur de Maison? Messieurs les Princes entrent ils bien si puissamment dans les sentiments & dans les interests de ces deux Mrs. qu'ils n'ayent point d'autres motifs pour iustifier leur retraitte que celuy qu'ils empruntent de leur disgrace? On a bien veu des Calomniateurs: mais il n'en a point encor paru qui puissent entrer parmy ceux de vostre Categorie, (*Monsieur le Secretaire.*) La demande que M. le Prince fait si hautement retentir, nous feroit rougir si vous n'esties le plus effronté de tous les hommes: s'il poursuit vn conseil il ne pretend point qu'il soit autrement estabil que par la participation de S. A. R. & des Princes du Sang; & ces pretentions sont

si iustes, qu'on ne peut se comporter autrement sans choquer les loix fondamentalles de cet Estat. Par quel ordre est ce que vous auez l'effronterie de ne le faire interesser que pour le restablissemét de deux particuliers, puis qu'il est constant par toutes ses declarations, que ses poursuites pour vn Conseil bien establi, sont entierement desinteressées, & qu'il ne pretend point qu'aucũ de ses partisans y soit appellé qu'apres qu'il en aura esté iugé capable par le consentemét de ceux qui entreront dans la deliberation qu'on fera pour les choisir.

Mais parmy tous les éclats de iugement qu'on remarque dans *cette belle lettre*, la demande du gouuernemét de Prouence qu'il fait faire à M. le Prince de Conty, n'est pas vn des moins brillants: *Ie supplie V. M.* dit il, *de m'accorder le gouuernement de Prouence, i'ay tenté toutes les voyes imaginables pour faire consentir M. d'Angoulesme par contraité à la demission de son gouuernement : ne l'ayant peu obtenir, i'ay rõpu auec luy.* Voylà bien des secrets, s'ils sont vrays ou supposés, ie m'en raporte. Ie sçay bien du moins que M. le Prince de Conty, n'est pas d'humeur à pretẽdre que sa Maiesté arrache vn hõme d'vn Gouuernement pour le luy donner; & que n'ayant point peu l'obtenir par traité, de celuy qui en est pourueu, il luy soit donné par d'autres voyes que par celles de l'amour. Il est vray que la demande en fust faite, comme on dit, par Monsieur le Prince de Condé, il y a quelque temps : mais il ne ietta les

yeux, sur ce Gouuernement pour M. le Prince de Conty son frere, qu'en suite des instances que les Prouençaux faisoient, pour obtenir le changement de leur premier gouuerneur. Et c'est lors qu'il crut que les poursuites qu'il en feroit pour son frere auec le consentement de Monsieur le Duc d'Angoulesme, seroient plustost pour boucher les sources de quelque grand desordre, que pour donner aucune marque d'vne ambition, qui ne fut entierement bornée dans les loix d'vne iuste mediocrité. Ceste conduite est trop moderée pour nostre *Secretaire supposé*, il veut que M. le Prince de Conty demande ce gouuernement par force, qu'on l'arrache d'entre les mains de M. d'Angoulesme, & qu'on se haste promptement de l'en pouruoir : taisez vous malicieux ou imprudent Politique, les tesmoignages que M. le Prince de Conty a tousiours donné d'vne modetation Heroîque donnent vn iu de soufflet à cette calomnie, dont vous l'auez noircy en luy supposant vne demande si mal conçeuë, & si peu iudicieusement precipitée; & scachez, que lors que vous voudrez faire parler ce grand Prince, si toutefois vous estes en dessein de le faire quelque autre fois, Il faut que vous imitiez l'Homere, lors que dans son Iliade il faisoit parler autrefois son Achille, c'est à dire que vous ne l'entrepreniez point qu'apres auoir consulté toutes les diuinitez que l'on reconnoist pour les Presidens des lettres.

Ie m'emporte trop toſt contre ce faiſeur de lettres ſupoſées: le Chapeau de Cardinal ſur la demande duquel il fait paroiſtre ſon bel eſptit, peut dōner ſujet à quelque plus agreable entretien. C'eſt là que faiſant parler Mōſeigneur le Prince de Conty, il le fait impertinemment proſtituer à des ſupplications ridicules, en ce qu'il luy fait ſuplier S. M. *de luy accorder vn Chapeau de Cardinal à l'excluſion de M. le Coadjuteur, qu'il a vne forte paſsion pour l'auoir, que ce luy ſera le plus ſenſible deſplaiſir du monde de voir M. le Coadjuteur reueſtu de cette dignité, parce qu'ayant de la naiſſance & vne grande force & hardieſſe d'eſprit auec de la capacite, il obſcurcira toute la gloire que luy donne la qualité, & ſe rendra chef & protecteur du Clergê de France à ſon prejudice.*

Ne diroit-on pas à conſiderer ce ramage que ce ſeroit le Roſſignol d'Apulée qui vient de chanter. Il importe fort peu à M. le Prince de Conty, que le Coadjuteur ſoit Cardinal. Cette nouuelle promotion qui fait l'objet de toute l'ambition d'vn ſeditieux party, ne peut eſtre que fort indiferente à celuy lequel eſtant né Prince du Sang, & par conſequent eſleué par ſa naiſſance beaucoup au deſſus de cette dignité. Bien loing d'y deuoir eſtre ſenſible, lors que M. le Coadjuteur s'en verra reueſtu, ie penſe que Meſſieurs les Princes en triópheront, lors qu'ils verront que le plus mortel de leurs ennemys, ſera eſleué par la faueur de la fortune en vn eſtat, ou ſa naiſſance ne l'auoit point porté

porté ; pour auoir ſuiet de l'attaquer dans ces pernicieux deſſeins auec moins de honte.

Au reſte *Monſieur le* Secretaire, la raiſon que vous allegués pour appuyer le reſſentimant de Monſieur le Prince de Conty, reſſent vn peu trop ſon Factionnaire & ſon Partizan ; Vous pretendés que cette promotion de Monſieur le Coadjuteur au Cardinalat, obſcurcira toute la gloire de Monſieur le Prince de Conty, parce que ce Prelat eſt *de naiſſance, d'vne grande force & hardieſſe d'eſprit & qu'il a vne grande capacité.* I'euſſe pluſtoſt attendu de vous que vous l'euſſiez rendu remarquable par quelque eminante vertu Chreſtienne ; Mais puis que vous ny en auez point reconnu ; arreſtons-nous vn peu à ces qualités par leſquelles vous pretendez que Monſieur le Coadiuteur doit faire ombre a la grandeur de Monſieur le Prince de Conty. Il eſt, dites-vous, de naiſſance ; ſi cela eſt vray, ie men rapporte, mais ie ſçay bien que l'Hiſtoire de France n'a iamais oüy parler de la Maiſon de Gondy auant le regne de Henry ſecond ; & qu'il eſt encore beaucoup de Vieillards qui ont veu le premier de ſes anceſtres ſeruir en tres-vil officier dans la Maiſon de Catherine de Medicis : Cette naiſſance eſt elle ſi illuſtre qu'elle puiſſe faire quelque ſorte d'ombre à celle d'vn Prince du ſang ? Monſieur le Coadiuteur ne nous a pas grande obligation pour céla, & ie penſe qu'il eſt encore aſſez modeſte

quelque ambitieux neanmoins que l'on l'estime, pour ne pretendre point marcher du pais auec celuy, qui a l'honneur d'estre vn des plus beaux ornements de la maison Royalle.

Pour cet esprit fort que vous reconnoissez en la conduite de Monsieur le Coadiuteur *capable*, dites-vous, *d'obscurcir toute la gloire de Monsieur le Prince de Conty*; voila les premieres nouuelles que i'en ay iamais eu. Il est bien constant que c'est vn intrigueur, & qu'estant originaire du Pays de Mazarin, il n a pas l'esprit moins fecond que luy, pour controuuer des souplesses : Mais pour la force d'esprit ie n'ay point encore veu d'honneste homme, qui l'ayt donnée auec tant d'auantage à Monsieur le Coadiuteur : l'Esprit fort est tousiours egal a soy-mesme ; il est inseparable d'auec la longanimité ; la constance est sa premiere vertu, & la fermeté ne luy permet iamais de se départir d'vn dessein que la Prudence luy a premierement suggeré. Ces belles qualitez se retrouuent-elles en la personne de Monsieur le Coadiuteur ? Auant les Barricades il estoit amy de Monsieur le Prince; apres les Barricades & durant le siege il estoit son ennemy. La fin du siege borna ses ressan imants ; quelques mois deuant l'emprisonnement les firent rangreger : il se ietta dans le parti de M. le Prince lors qu'il estoit detenu ; il en est sorty dés qu on la deliuré; où est donc cette force d'Esprit ? où cette longanimité ? où cette

confiance ; où cette fermeté, laquelle se trouuant honorée d'vn Chapeau rouge doit obscurcir toute la gloire de M. le Prince de Conty que ses ennemys mesme sont contraincts de placer parmy les plus sensez de ce temps ? N'en parlons plus, de peur de faire rire aux despens d'vn Prelat que son Charactere me fait respecter.

Si ce *Secretaire* veut trop chaudement que M. le Coadiuteur, ait plus de hardiesse que M. le Prince de Conty, ie ne m'oposeray pas à ses pretensions, pourueu que luy ayant accordé la hardiesse pour M. le Coadiuteur il me laisse vne generosité moins farouche & plus apriuoisée pour M. le Prince de Conty. La hardiesse est vn excés, qui ne pouuant point compatir dans les termes d'vne iuste mediocrité, ne peut par consequent point meriter de rang parmy les vertu. Le Cardinal d'Ossat l'appelle la seur germaine de la temerité dans vne Lettre qu'il escrit au Cardinal du Perron ; Themi ius dit que la hardiesse est l'aurore de la folie ; & les Sages du Paganisme qui en ont parlé comme Epictet & Platon ne l'ont iamais qualifiée du titre infame de Courtizane & de Prostituée. *Audacia insipientibus virtus, sapientibus virtutum meretrix*, dit Epictet.

Que vous en semble *M. le Secretaire* ? Est-ce vn grand auantage à M. le Coadiuteur que d'auoir plus de hardiesse que M. le Prince de Conty ; & ne donnés vous point grand suiet à ce Prelat de

vous desauouer, puisque vous ne le rendés plus remarquable qu'vn autre, que par des qualitez, qui le doiuent faire rougir? Ie perds trop de paroles à repartir à toutes vos impertinences, que ie m'imagine auoir estre rebutées auec desdain de tous les gens d'honneur. Lors que Monsieur le Prince de Conty sera reuestu d'vne escarlate, il n'en sera pas pour cela plus esclatant. Le Chappeau Rouge ne luy portera qu'vn titre infecond; & ceux qui le verront sur sa teste, ne pourront point dire qu'il en est honoré. Au lieu que Monsieur le Coadiuteur ne sçauroit pretendre plus haut, & qu'il n'est necessaire, pour mettre des bornes à son ambition, que de le charger d'vn Chappeau Rouge. Iugez par la *Monsieur le Secretaire* de l'impertinance de vostre parallele, & sçachés que le Clergé de France ne choisira iamais Monsieur le Coadiuteur pour son chef, tandis qu'il pourra pretendre a la gloire de pouuoir estre honoré de la protection de Monsieur le Prince de Conty.